



Crise sanitaire du Coronavirus (Covid19) Conduite à tenir - Point Mousse-

Version : 5
Janvier 2022

La crise sanitaire actuelle nécessite des précautions particulières afin de limiter la propagation du virus.

Un nouveau protocole d'accueil a été élaboré spécifiquement pour l'accueil de chaque enfant en tenant compte des dernières consignes ministérielles reçues le 17/01/2022. Il garantit l'application de l'ensemble des préconisations fixées par l'Etat, et en particulier le Ministère de la Solidarité et de la Santé. Ce protocole, est susceptible d'évoluer, ainsi que les conditions d'accueil, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales.

Le rôle des parents est important dans la mise en œuvre du protocole car chacun doit pouvoir respecter et faire respecter les gestes barrières et les consignes énoncées ci-dessous. Aussi, il est demandé à chacun d'en prendre connaissance et de s'engager à les respecter.

Dans le cadre de l'accueil au Point mousse, je, soussigné(e) parent de (**uniquement prénom de l'enfant afin de respecter l'anonymat**)....., m'engage à :

- ✓ Vérifier la température de mon enfant et la mienne avant d'arriver au Point mousse,
- ✓ Prévenir l'équipe, dans les plus brefs délais si mon enfant ou quelqu'un de son entourage proche présente des symptômes du COVID 19, de tout résultat positif à un test de dépistage RT-PCR ou antigénique de l'enfant ou d'un des membres de mon foyer. Ne pas fréquenter la structure si mon enfant est identifié cas contact à risque et n'a pas fait l'objet d'un test. (Respecter les mesures d'isolement)
- ✓ Porter un masque correspondant aux normes en vigueur et utiliser la solution hydro alcoolique pour me laver les mains lorsque j'arrive avec mon enfant,
- ✓ Respecter la distance d'un mètre lorsque j'échange avec la professionnelle.
- ✓ Quitter le point mousse rapidement si moi ou mon enfant présentons des signes du COVID 19 au cours de l'accueil
- ✓ Se tenir à la disposition des équipes en charge du *contact-tracing*.

A, le.....

Signature du parent :

Numéro de téléphone obligatoire afin de pouvoir vous joindre en cas de besoin sanitaire :

.....

Communauté d'agglomération du Libournais

BP 2026 - 33502 Libourne Cedex - tél : 05 57 25 01 51 / fax : 05 57 25 45 75
contact@lacali.fr / www.lacali.fr